Avril 2017

Municipalité de Déléage

# L'INFORMATEUR

Dans ce numéro :


| | |
|---|---|
| Sécurité publique | 2 |
| Aménagement, urbanisme et développement | 3 |
| Travaux publics | 4 |
| Saviez-vous que... | 5 |
| Babillard | 6 |
| Messages | 7 |
| Publicités | 8 |

| Heures d'ouverture du bureau de la Municipalité | |
|---|---|
| **Lundi** | 8h à 12h et 13h à 16h |
| **Mardi** | 8h à 12h et 13h à 16h |
| **Mercredi** | 8h à 12h et 13h à 16h |
| **Jeudi** | 8h à 12h et 13h à 16h |
| **Vendredi** | 8h à 12h et 13h à 16h |
| **Samedi** | Fermé |
| **Dimanche** | Fermé |

## MOT DU MAIRE

Bonjour concitoyennes, concitoyens et villégiateurs

Le printemps nous amène beaucoup de belles choses, mais aussi au moins deux très déplaisantes. La montée des eaux et les nids-de-poule. Pour l'eau, la surveillance est serrée et la municipalité prend les moyens nécessaires pour assurer la sécurité des citoyens. Nos employés consacrent beaucoup de temps à remplir les nids. La situation est telle que le conseil se penchera sur la pertinence d'enlever l'asphalte dans des endroits où elle semble irréparable.

Je sens un élan d'optimisme qui part de l'annonce de projets de développement générateurs d'emplois dans notre municipalité. Le camping 31 Milles vient d'ouvrir. Les entreprises MA-Mi construiront des installations récréotouristiques d'importances sur la rivière Gatineau. Le parc régional du 31 Milles a adopté son plan d'action pour l'année et fera d'importants investissements dans la région. Il gérera les accès publics sur le Lac. Ces projets porteurs d'espoir attirent déjà d'autres développeurs qui ambitionnent d'offrir des services complémentaires. Le conseil municipal est devenu un agent de changement en s'impliquant activement dans le développement économique. C'est la seule façon de contrer la dévitalisation.

Parlant d'accès public, la municipalité est à terminer les travaux pour rendre cet accès conforme aux normes gouvernementales, et ce, dans le plus grand respect de la nature. La chose est très compliquée à cause du très grand nombre d'intervenants à satisfaire. J'ai espoir qu'un jour nous pourrons compter sur la collaboration de ces intervenants des ministères impliqués. Vivement un guichet unique.

La municipalité a terminé l'année 2016 avec un surplus d'exercice de 81 700$ et un surplus accumulé de 311 000$. Des informations complètes seront affichées sur le site internet prochainement.

Bon printemps.

Bernard Cayen, maire

# SÉCURITÉ PUBLIQUE

## ADOPTION DE RÈGLEMENTS UNIFORMISÉS DANS LA MRCVG

En février dernier, le Conseil a adopté des règlements concernant le stationnement, la sécurité, la paix et l'ordre, les nuisances, le colportage, les animaux, l'utilisation extérieure de l'eau de l'aqueduc public et les systèmes d'alarme. Ces règlements sont applicables par la Sûreté du Québec et sont uniformes à toutes les municipalités de la MRC Vallée-de-la-Gatineau. Puisque nous avons maintenant une cour municipale, toutes les infractions à ces règlements y seront traitées. L'intégralité des règlements se trouve sur notre site internet à la rubrique « permis et règlements ». Il est possible d'obtenir une copie papier au bureau municipal.

Voici pour votre information, un résumé des règlements :

- ➔ Règlement SQ 2017-001 R.M. 541-SEC-2017 concernant le stationnement :
  Définissant la responsabilité, les endroits permis, la période permise et la période permise l'hiver…
- ➔ Règlement SQ 2017-002 R.M. 542-SEC-2017 concernant la sécurité, la paix et l'ordre :
  Définissant les comportements dans les endroits publics afin d'assurer la sécurité, la paix et l'ordre aux usagers…
- ➔ Règlement SQ 2017-003 R.M. 543-SEC-2017 concernant les nuisances :
  Définissant le caractère de ce qui est nuisible dans les endroits publics ou non, tel que le bruit…
- ➔ Règlement SQ 2017-004 R.M. 544-SEC-2017 concernant le colportage :
  Définissant la façon de vendre de porte-à-porte des marchandises ou des services qui n'ont pas été requis par le résident…
- ➔ Règlement SQ 2017-005 R.M. 545-SEC-2017 concernant les animaux :
  Définissant la garde, le nombre d'animaux permis, le caractère domestique, exotique, errant, en liberté ou sauvage et les nuisances…
- ➔ Règlement SQ 2017-006 R.M. 546-SEC-2017 concernant l'utilisation extérieure de l'eau de l'aqueduc public :
  Définissant l'utilisation de l'eau de l'aqueduc public à des fins d'arrosage, le lavage d'automobile ou de remplissage de piscine afin de prévenir des pénuries d'eau potable…
- ➔ Règlement SQ 2017-007 R.M. 547-SEC-2017 concernant les systèmes d'alarme :
  Définissant l'installation et le fonctionnement des systèmes d'alarme…

● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ●

**RÈGLEMENT 529-INC-2016 - ARTICLE 5 – Feux de brûlage entre le 1er avril et le 15 octobre**

Les feux de brûlage sont permis entre le 1er avril et le 15 octobre, aux conditions suivantes, que le requérant doit s'assurer de respecter en tout temps :

a) le requérant doit aviser la Municipalité au moins quarante-huit (48) heures avant le jour prévu pour effectuer le *feu de brûlage* et compléter la demande afin d'obtenir l'autorisation pour un *feu de brûlage*;

b) il est interdit de procéder à un *feu de brûlage* après vingt (20) heures;

c) le *feu de brûlage* doit s'effectuer dans un endroit sécuritaire et où le *feu de brûlage* peut être contenu facilement;

d) le *feu de brûlage* doit se faire à au moins 10 mètres de tout édifice et à au moins 4,5 mètres de toute limite de propriété;

e) le vent ne doit pas excéder 15 km/heure;

f) qu'aucune interdiction de brûlage n'a été émise par la SOPFEU;

g) le *feu de brûlage* ne cause aucune nuisance aux voisins;

h) le *feu de brûlage* n'est pas situé à l'intérieur des limites du périmètre urbain;

# AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

## Nouveau membre au sein de l'équipe de travail de la municipalité.

M. Mikael Zayani a réussi toutes les démarches afin de venir renforcer notre équipe d'urbanisme à titre d'inspecteur municipal. M. Zayani possède un permis d'ingénieur junior de l'Ordre des ingénieurs du Québec, détient un Diplôme d'études supérieures spécialisées en génie civil, traitement des eaux potables et usées et un Baccalauréat en génie physique de l'École polytechnique de Montréal.

Nous lui souhaitons la bienvenue et nous sommes convaincus que ses connaissances et expériences de travail viendront enrichir grandement notre équipe.

• • • • • • • • • • • • • • • • • • • • •

## PROJET DE RÈGLEMENT SUR LA PROTECTION DE L'EAU

Un premier projet de règlement modifiant le règlement sur le zonage de la municipalité a été adopté en mars afin d'y intégrer les normes visant à établir des mesures de protection des eaux superficielles, de protection des rives et du littoral. Ce règlement était auparavant connu sous l'appellation « RCI 2009-206 » règlement de la MRCVG, qui avait compétence en ce domaine.

Depuis l'abolition du poste d'inspecteur régional à la MRC et le transfert de cette compétence aux municipalités, nous sommes maintenant responsables d'assurer le maintien du patrimoine hydrique sur notre territoire et nous avons tout intérêt à le faire. Le maintien des mesures de protection des eaux superficielles, de protection des rives et du littoral assure la qualité de l'eau de nos nombreux plans d'eau et favorise le développement économique de notre secteur en grande majorité touristique.

• • • • • • • • • • • • • • • • • • • • •

Un permis est nécessaire avant d'entreprendre des travaux de construction, de rénovation, l'installation de piscine ou d'une clôture et bien d'autres travaux. En 2017, une inspection sera faite suite à l'émission d'un permis afin de s'assurer que les travaux sont conformes au permis émis. Des inspections plus fréquentes permettront de détecter les problèmes plus rapidement ainsi que les travaux réalisés sans permis.

## RAPPEL

L'installation d'une roulotte de camping est permise dans certaines zones de la municipalité, assurez-vous d'obtenir l'autorisation au préalable.

Avant de faire l'acquisition d'animaux de ferme, assurez-vous d'obtenir votre autorisation.

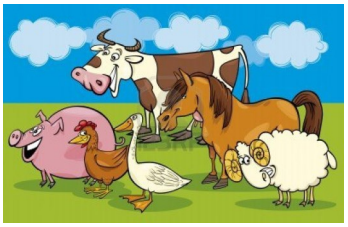

# TRAVAUX PUBLICS

## Nouveau membre au sein de l'équipe de travail de la municipalité.

M. Hamed Chebbi a réussi toutes les démarches afin de venir renforcer notre équipe des travaux publics à titre de contremaitre. M. Chebbi possède une attestation d'étude collégiale à titre de contremaitre en infrastructure urbaine du Cégep St-Laurent de Montréal et un diplôme universitaire en génie civil de l'Université de Tunis équivalant à un DEC en génie civil.

Nous lui souhaitons la bienvenue et nous sommes convaincus que ses connaissances et expériences de travail viendront enrichir grandement notre équipe.

La saison des nids de poule est commencée et nos employés des travaux publics sont à pied d'œuvre sur la réparation.

Nous demandons votre collaboration et votre patience, le travail à faire est colossal et bien souvent à reprendre.

Nous faisons tout notre possible pour colmater les trous.

Nous vous invitons à signaler les urgences au bureau municipal.

## Travaux majeurs sur les routes de Déléage
## Programme Réhabilitation du réseau routier local

Chemin Ferme-Joseph :

Accord de principe pour une aide financière du volet Redressement des infrastructures routières locales. Ce volet accorde une aide financière potentielle pouvant atteindre un maximum de 75% des coûts de réalisation du projet. L'estimation préliminaire du projet est de 568 670$ pour une réfection de 2.2km.

Chemin Baie-Davis :

Accord de principe pour une aide financière du volet Accélération des investissements sur le réseau routier local. Ce volet accorde une aide financière potentielle pouvant atteindre un maximum de 50% des coûts de réalisation du projet. L'estimation préliminaire du projet est de 154 243$ pour une réfection de 2.5km.

### Programme TECQ

Il y aura réfection des infrastructures souterraines, réseau d'aqueduc et réseau d'égout, sur les rues Réjean et Tremblay. Des contrats pour des travaux d'un montant de 272 627$ ont été octroyés et les travaux débuteront en juin.

# SAVIEZ-VOUS QUE...

## Vous pouvez consulter les matrices graphiques de la municipalité en ligne

- rendez-vous sur le site web de la municipalité : www.deleage.ca
- repérez la rubrique Geocentriq dans la page principale
- cliquez sur « matrices graphiques de Déléage » en bleu
- ensuite utilisez les outils de navigation pour vous déplacer dans la carte

• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •

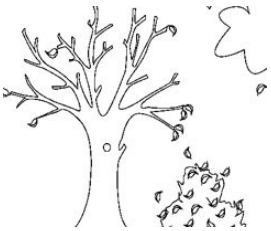

Vous pouvez apporter vos résidus végétaux à l'écocentre de Maniwaki. Les feuilles et le gazon font partie de cette catégorie et c'est gratuit ! Assurez-vous de ne laisser aucun sac de plastique. L'écocentre est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 16h30 et le 2e samedi de chaque mois de 10h à 16h.

• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •

Les séances du conseil municipal sont à **19h** le premier mardi de chaque mois. Consultez le site web de la municipalité pour toutes les dates de l'année ou le babillard de la page 6 pour les dates des 3 prochaines séances ordinaires.

• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •

Nouveau service dans le secteur de la Baie-Davis, du chemin Rivière-Gatineau Sud et une partie du chemin Lac Bois-Franc

La municipalité de Ste-Thérèse-de-la-Gatineau c'est doté d'un service de premiers répondants pour sa municipalité récemment et elle a offert ses services à notre municipalité. Donc, le secteur du chemin Rivière-Gatineau Sud, de la Baie-Davis et une partie du chemin Lac Bois-Franc bénéficie du service moyennant un tarif de 2.75$ sur le compte de taxes municipal annuel.

• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •

Le conseil municipal a adopté en février dernier une **politique d'aide financière aux activités sportives et culturelles**. Cette politique s'adresse aux enfants de moins de 18 ans résidents sur le territoire de la municipalité. Les activités sportives et culturelles admissibles présentement sont : la natation, la danse, les activités de l'école de musique La Note Verte et le ski avec le Club de ski et planche Vallée-de-la-Gatineau. Consultez le site web de la municipalité ou demandez une copie de la politique au bureau municipal.

# Babillard

## Nouveaux employés

M. Hamed Chebbi
Contremaitre aux travaux publics

M. Mikael Zayani
Inspecteur municipal

dans l'équipe !

## @ WWW.DELEAGE.CA @

Consultez le site web de la municipalité, pour trouver une foule d'information sur la municipalité et les environs.

Accès sans fils disponible (WIFI)
Utilisateur : deleage-pub
Mot de passe : abcdef1979

## Gagnants des billets de spectacles

2 Frères ➔ Mme Hélène Guilbault
PA Méthot ➔ M. Alban Guilbault
Dominic Paquet ➔ M. Jean-Claude Fortin
Yvan Pednault ➔ Mme Micheline Richard

## ViActive

Programme d'activités physiques pour les gens de 50 ans et plus.

**Les activités ont lieu tous les lundis de 10h à 11h à la salle communautaire de l'Édifice Palma-Morin.**

Pour information: Diane Marenger 819-449-4994

## Bac de compostage

Sur présentation de votre facture d'achat, la municipalité vous rembourse 25$.

Un bon moyen de réduire les déchets domestiques.

## REÇU DE PAIEMENT

**Nous désirons vous aviser que les reçus de paiement de taxes ne seront plus envoyés automatiquement suite au paiement d'un compte. L'envoi par la poste de reçu représente beaucoup de frais. Si vous désirez un reçu, nous vous prions de le demander.**

## Prochaines séances du conseil

2 mai
6 juin
4 juillet
À **19h** à la salle communautaire
Édifice Palma-Morin

# MESSAGE DU CLUB OPTIMISTE DE DÉLÉAGE

Le Club Optimiste Déléage 2015 est à la recherche de membres pour combler son équipe, afin d'offrir des activités chez nos jeunes comme l'Halloween, le Noël des enfants, activité d'hiver, le rodéo cycliste, etc.

Les réunions sont à 19h tous les premiers mercredi de chaque mois, en relâche pour l'été. À l'Édifice Palma Morin, 175, Route 107 Déléage.

Pour plus d'information, contactez le 819 441-6727.

Venez nous voir !
Vos enfants vous remercient.

## Rodéo cycliste

Le Club Optimiste Déléage 2015 invite les enfants de moins de 18 ans au Rodéo cycliste, samedi le 13 mai prochain à l'Édifice Palma-Morin. Le départ de la randonnée à vélo se fera à 10h30 de l'épicerie 4 Fourches vers le centre municipal et sera accompagné de la Sûreté du Québec et des pompiers de Déléage. Le port du casque est obligatoire.

Un dîner sera servi gratuitement aux enfants, des jeux extérieurs et une vidéo d'information concernant la sécurité routière sera présentée par la SQ. Inscription sur place et c'est gratuit. Suivez sur Facebook le Club Optimiste Déléage 2015.

Bienvenue à tous.

Joignez-vous à l'équipe d'intervention de la MRC Vallée-de-la-Gatineau!

La Croix-Rouge aide les victimes de catastrophes, d'incendies et d'inondations. Ses bénévoles sont présents en tout temps pour apporter réconfort et chaleur humaine aux sinistrés.

En tant que bénévole Croix-Rouge, vous:
- ferez partie d'une équipe spécialisée, dynamique et motivée
- recevrez une formation reconnue en secourisme et en intervention d'urgence.

CROIX-ROUGE CANADIENNE
QUÉBEC

www.partenairescroixrouge.ca
1 844 540-5410

Association de la solidarité et d'entraide communautaire Vallée-de-la-Gatineau

**Vous invite à un forum social le vendredi 28 avril 2017 à l'Auberge du Draveur et le thème est « Vieillissons dans notre région, coup de pouce pour tous! »**

L'objectif est d'informer la population des services et des ressources pouvant amener à bien vieillir dans la Vallée.

Il y aura des conférences et des kiosques d'information sur une foule de sujets et c'est gratuit !

Pour information 819 449-6779

Municipalité de
Déléage

## Pour nous joindre

Téléphone: 819-449-1979
Télécopieur: 819-449-7441
Adresse: 175 Route 107

Courriel: reception@deleage.ca
Site web: www.deleage.ca


INSTALLATIONS Pierrot Beaudoin
RÉNOVATIONS
INTÉRIEURES ET EXTÉRIEURES
PORTES ET FENÊTRES
REVÊTEMENT
CHALET, PATIO
RBQ #8343-7590-48
Déléage, Qc
819-449-3319

Caroline Dumoulin
Massothérapeute agréée
Accréditée par la FQM
Au Moulin DES SENS
Relaxation & Thérapeutique
Déléage (Québec) ~ 819 462-0450

Service Techni-Environnement
Robert Baillargeon T.P.
Évaluation d'installation septique existante
Plans et devis pour nouvelle installation septique Q-2, r.22
819 441-2988 / 334-2555
techni_environnement@hotmail.com
ORDRE DES TECHNOLOGUES PROFESSIONNELS DU QUÉBEC

Esthétique xx 1/2
Carole Morin
3 rue Rouleau
Déléage, J9E 3A8
819 306-0797

PUITS ARTÉSIENS DUFRESNE-LANIEL INC.
819.449.1802
Hugo Morin prop.
CREUSAGE DE PUITS ARTÉSIENS
HYDRO FRACTURATION
Cell.: 819.441.4414
Alain Lapierre
VENTE & INSTALLATION
DE POMPES SUBMERSIBLES
Cell.: 819.449.8632
C.P. 376 Maniwaki (Québec) J9E 3G9
Licence: R.B.Q. 5610-2874-01
dufresne_laniel@videotron.ca

Services d'impôts CDC
Service de gestion - Rapports TPS/TVQ
Claire D. Charette
Tenue de livre
TPS - TVQ - DASF - DASP - RRQ
Aide règlement de succession
211, boul. Déléage, Déléage (Québec) J9E 2X2
819 449-5258 • ServicesimpotsCDC@outlook.com
Agent autorisé T.E.D. - Impôt Net
Déclaration d'impôt particuliers et PME Services
Professionnel et confidentiel

CAMP LE TERRIER
Camp de vacances
Location de chalets
Accueil de groupe
Contrat d'animation
Semaines thématiques (6 -12 ans)
Séjours expédition (13-17 ans)
Programme leadership (13-15 ans)
Pour informations ou inscription :
info@campleterrier.com
www.campleterrier.com
Facebook: Campleterrier
819-441-0373

DÉCHIQUETAGE H.S
- Mise en copeaux de bois
- Débroussaillage
- Nettoyage de terrains et bord de chemins
- Taille de haie

Déchiqueter vos branches pour faire votre paillis !
hubert.saumure@gmail.com
819 334-3402